










Guide formulaire interactif : À lire impérativement




1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :


-  Utiliser le navigateur « Firefox »  → Logiciel disponible : [ICI](#)
-  Cliquer le bouton « Télécharger »  → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous »


2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC  → Logiciel disponible : [ICI](#)
-  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement  ou 

- Conseils pour **l'envoi du formulaire**  ou  :

-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement
-  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer
-  La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)

- Un **problème** avec nos formulaires interactif  :

-  Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)

Informations générales :

1) Les conditions à remplir pour convertir une licence nationale privée avion/hélicoptère délivrée selon l'arrêté du 31 juillet 1981 en licence conforme au règlement (UE) n° 1178/2011 sont indiquées dans l'annexe II de ce règlement : [ICI](#). Vous trouverez ci-dessous les principales dispositions qui vous concernent.

2) Une conversion de licence nationale avion (resp. Hélicoptère) vous donnera une licence Part-FCL avion (resp. Hélicoptère). Par conséquent, les exigences et documents fournis doivent correspondre à votre type de licence.

3) Pour la conversion d'une licence TT/TH (ou PPA/PPH ou PLA/PLH à titre privée), il n'est pas nécessaire d'avoir en état de validité un certificat médical conforme à la Part MED du règlement (UE) 1178/2011. Cependant, pour utiliser les privilèges relatifs à cette licence, un certificat médical conforme à la Part-MED sera exigé.


4) La licence TT (resp. TH) ainsi que les intercalaires seront rendus périmés accompagnés d'une licence PPL(A) (resp. PPL(H)) Part FCL avec les qualifications à jour (dans le cas où il y en avait sur la licence TT/TH).

5) La conversion est gratuite.



Pièces à fournir :

Copie/Scan (recto/verso) d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).


Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence TT/TH, PP(A)/PP(H) ou PL(A)/PL(H).

 Pour les licences professionnelles, fournir un courrier attestant du renoncement aux privilèges de la licence professionnelle.

Dans le cas où aucune QT/QC n'est valide, le navigant devra justifier au moment de la conversion :

-  D'une attestation de formation en ATO pour la délivrance ou renouvellement d'une QT/QC Part-FCL.
-  D'un compte rendu d'examen (délivrance ou renouvellement) relatif à cette QT/QC Part-FCL.

Copie/Scan de l'attestation de compétence linguistique conformément au FCL.055.

 Si vous ne détenez pas l'aptitude à la langue anglaise FCL.055(d) requise pour l'IR. La qualification IR sera restreinte au territoire national ou aux espaces aériens où les services de contrôle de la circulation aérienne sont rendus en français. Cette disposition a fait l'objet d'un rapport de conversion transmis à l'EASA.

Information sur le navigant :

1/4. Information sur le candidat

| | | | |
|------------------------------------|--|---|--------------------------|
| Nom de famille ¹ | | Nom d'usage (Si différent de ¹) | |
| Prénom(s) | | Date de naissance | Lieu de naissance |
| Adresse | | Commune | Code postal |
| Téléphone(s) | | Courriel | |
| N° licence | | Pays de résidence | |

2/4. Prérequis et Expérience

| Licence nationale détenue | Nombre total d'heures de vol d'expérience | Expérience à renseigner | Licence « Partie FCL » de remplacement et conditions (le cas échéant) | Suppression des conditions |
|---|---|-------------------------|---|--|
| Pilotes privés AVION | | | | |
| Brevet et licence de pilote privé avion et qualification de vols aux instruments | ≥ 75 heures de vol aux instruments | | PPL(A)/IR(A) | Démontrer une connaissance de la préparation du vol et des performances comme exigé à l'article FCL.615(b) |
| Brevet et licence de pilote privé avion | ≥ 70 heures de vol sur avions | | PPL(A) | |
| Pilotes privés HELICOPTERE | | | | |
| Brevet et licence de pilote privé hélicoptère et qualification de vols aux instruments | > 75 heures de vol aux instruments | | PPL(H)/IR(H) | Démontrer une connaissance de la préparation du vol et des performances comme exigé à l'article FCL.615(b) |
| Brevet et licence de pilote privé hélicoptère | > 75 heures de vol sur hélicoptères | | PPL(H) | |

3/4. Attestation de connaissance de la Part FCL

- J'atteste sur l'honneur avoir une connaissance satisfaisante de la Part FCL du règlement 1178/2011 : Oui.
- OU**
- Copie/Scan** de l'ATPL(A)/ATPL(H) théorique Part FCL.
- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir de licence Part-FCL dans un autre État Membre.

4/4. Validation des données renseignées

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

| | | | |
|---------------|--|---|---|
| Fait à | | Signature (électronique ou non) | Fournir la copie de la pièce d'identité (Si le formulaire est signé électroniquement) |
| Le | | <p>Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici</p> <p>1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3) La signature devra être identique à celle sur votre pièce d'identité. 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.</p> | |